

Marolles-en-Brie, le 19 septembre 2023

**LISTE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 SEPTEMBRE 2023**

Le conseil municipal, légalement convoqué le 11 septembre 2023, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni sous la présidence d'Alphonse BOYE, Maire de Marolles-en-Brie, le 18 septembre 2023,

Liste des délibérations figurants à l'ordre du jour :

N° 43/2023 : Affaires Générales - Nomination du représentant du conseil municipal aux trois conseils d'écoles pour l'année 2023/2024.

N° 44/2023 : Affaires Générales - Modification de la délibération n°1/2023 portant sur la nomination des voies de l'ilot Sud de l'opération Cœur de village.

N° 45/2023 : Affaires Générales - Avis sur la demande d'autorisation d'ouverture du magasin Picard Surgelés les dimanches 8, 15, 22, et 29 décembre 2024.

N° 46/2023 : Affaires Générales - Convention de mise à disposition des installations de Tennis au profit du Groupe IKIGAI EDUCATION pour l'année 2023/2024.

N° 47/2023 : Culture – Fêtes et cérémonies - Adoption du règlement du jeu-concours du Marolles le Mag n°185.

N° 48/2023 : Finances et Marchés Publics - Création d'une AP/CP pour l'aménagement d'une voie verte dans le parc urbain.

N° 49/2023 : Finances et Marchés Publics - Décision Modificative n°2-2023.

N° 50/2023 : Finances et Marchés Publics - Changement de nomenclature budgétaire et comptable au 01 janvier 2024 – Passage au référentiel M57.

N° 51/2023 : Finances et Marchés Publics - Modification des durées d'amortissement dans le cadre du passage à la nouvelle nomenclature M57.

N° 52/2023 : Finances et Marchés Publics - Apurement du compte 1069 dans le cadre du passage à la nouvelle nomenclature M57.

N° 53/2023 : Finances et Marchés Publics - Proposition de convention de mécénat avec la société SFRE.

N° 54/2023 : Finances et Marchés Publics - Proposition de convention de mécénat avec l'entreprise Royal Baby Nursery.

N° 55/2023 : Ressources Humaines - Signature du marché public de prestations de service relatif à la location d'autocars avec conducteurs pour le transport en commun de personnes.

N°56/2023 : Présentations - Rapport d'activité 2022 – SyAGE

Monsieur Alphonse BOYE, Maire de Marolles-en-Brie, atteste que ce document sera affiché durant une période de deux mois à l'intérieur de la vitrine extérieure de la mairie à compter du 25 septembre 2023.


Alphonse BOYE,
Maire de Marolles-en-Brie

